

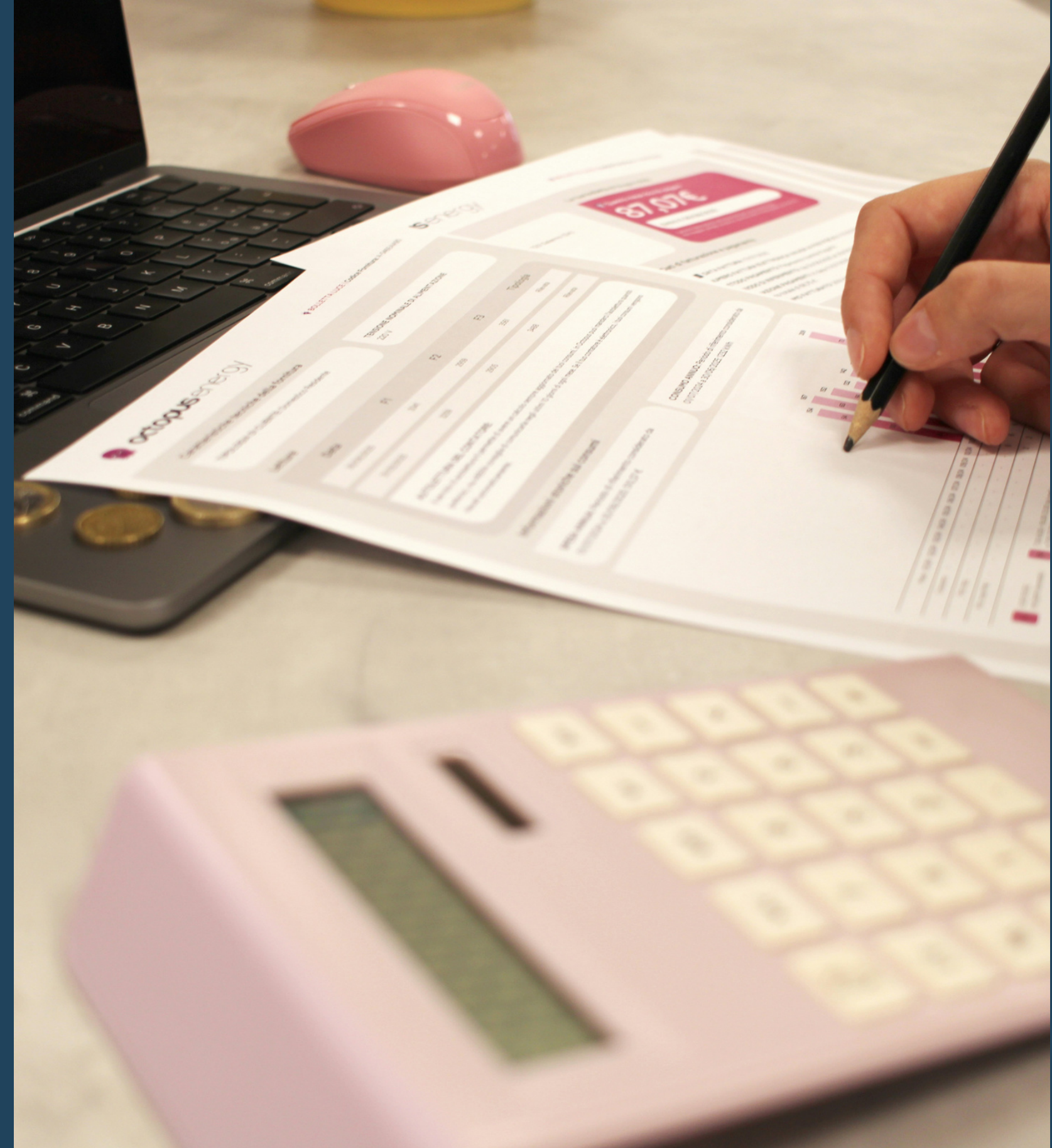
Les FICHES *PRATIQUES* des
Mardis de la création / reprise

Comprendre les obligations fiscales

10 étapes clés pour maîtriser vos
obligations

CAMPUS
INNOV' & CO

L'OFFICE
Cowork
by VBA



SEPTEMBRE 2026

Pourquoi la fiscalité est-elle essentielle ?



Définition

La fiscalité regroupe l'ensemble des impôts, taxes et obligations déclaratives auxquels une entreprise est soumise, en fonction de sa forme juridique, de son activité et de son chiffre d'affaires.

Une bonne gestion fiscale permet de :

- respecter les obligations légales ;
- éviter les pénalités et intérêts de retard ;
- optimiser la trésorerie ;
- choisir un régime fiscal adapté à son projet

Les principales obligations

- Déclarer ses revenus
- Déclarer et, le cas échéant, reverser la TVA
- Payer les impôts dus
- Respecter les échéances fiscales
- Conserver les justificatifs comptables

⚠ “La fiscalité doit être anticipée dès le lancement de l'activité, car certaines options (comme le régime de TVA ou l'imposition des bénéfices) peuvent avoir des effets durables.”

Choisir le régime d'imposition



Le régime fiscal dépend principalement :

- du statut juridique ;
- de l'activité exercée ;
- de certaines options choisies lors de la création.

Les principaux régimes :

- Impôt sur le revenu (IR),
- Les bénéfices sont imposés directement entre les mains de l'entrepreneur ou des associés,
- Impôt sur les sociétés (IS).

L'entreprise paie elle-même l'impôt sur ses bénéfices.

Les rémunérations et dividendes du dirigeant suivent ensuite leurs propres règles fiscales.

Choisir le régime d'imposition



L'entreprise paie elle-même l'impôt sur ses bénéfices.

Les rémunérations et dividendes du dirigeant suivent ensuite leurs propres règles fiscales.

À analyser avant de choisir

- niveau de bénéfices attendu ;
- rémunération du dirigeant ;
- perspectives de développement ;
- présence d'associés.

“Le choix du régime fiscal peut avoir des conséquences importantes sur la fiscalité personnelle du dirigeant”

Comprendre la TVA



La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est collectée par les entreprises pour le compte de l'État.

Fonctionnement :

Vous :

- facturez la TVA à vos clients ;
- récupérez la TVA sur certaines dépenses professionnelles ;
- reversez la différence à l'administration fiscale.

Les principaux régimes

- Franchise en base de TVA (sous conditions)
- Régime réel simplifié
- Régime réel normal

Les erreurs fréquentes

- ✗ Oublier de facturer la TVA lorsque l'entreprise y est assujettie.
- ✗ Déduire une TVA non récupérable.
- ✗ Déclarer la TVA hors délais.

Les principaux impôts de l'entreprise



Selon votre situation, vous pouvez être concerné par :

Les **bénéfices**

- Impôt sur le revenu (IR)
- Impôt sur les sociétés (IS)

Les **impôts locaux**

- Cotisation foncière des entreprises (CFE)

Selon la législation applicable et les réformes en vigueur, d'autres contributions peuvent concerner certaines entreprises.

Bon réflexe

Identifier les impôts applicables dès la première année d'activité afin de provisionner les sommes nécessaires.

Les obligations déclaratives



Chaque entreprise doit respecter un calendrier de déclarations.

Les **principales déclarations**

- déclaration de résultats ;
- déclarations de TVA, si applicable ;
- déclarations liées aux salaires, le cas échéant ;
- déclarations sociales auprès des organismes compétents.

Conservez

- factures d'achat ;
- factures de vente ;
- relevés bancaires ;
- contrats ;
- justificatifs de dépenses.
-

À retenir

L'absence de justificatifs peut remettre en cause certaines déductions lors d'un contrôle.

Les charges déductibles



Toutes les dépenses ne sont pas automatiquement déductibles.

Une charge est généralement déductible si elle est :

- ✓ engagée dans l'intérêt de l'entreprise ;
- ✓ justifiée par un document probant ;
- ✓ correctement comptabilisée.

Exemples

- achats de marchandises ;
- loyers professionnels ;
- assurances ;
- honoraires ;
- frais de déplacement professionnels ;
- fournitures.

Attention

Les dépenses personnelles ne sont pas déductibles, sauf exceptions prévues par la réglementation.

Les obligations comptables



La comptabilité est un élément central de la gestion fiscale.

Selon le régime de l'entreprise, les obligations peuvent être plus ou moins étendues.

Documents courants

- livre-journal ;
- grand livre ;
- inventaire (selon les cas) ;
- comptes annuels lorsque la réglementation l'impose.

Bonnes pratiques

- enregistrer les opérations régulièrement ;
- conserver les pièces justificatives ;
- rapprocher les comptes bancaires ;
- suivre la trésorerie.

Une comptabilité à jour facilite les déclarations fiscales et le pilotage de l'entreprise.

Les erreurs fiscales à éviter



Les erreurs les plus fréquentes sont :

- ✗ Mélanger dépenses personnelles et professionnelles.
- ✗ Oublier une déclaration.
- ✗ Ne pas conserver les justificatifs.
- ✗ Sous-estimer les acomptes d'impôt.
- ✗ Ne pas anticiper le paiement de la TVA.
- ✗ Ignorer les échéances fiscales.

Conséquences possibles

- intérêts de retard ;
- majorations ;
- pénalités ;
- contrôle fiscal.

Anticiper sa trésorerie fiscale



Les impôts ne doivent pas être une surprise.

Bonnes pratiques

- Estimer régulièrement les impôts à venir ;
- Mettre de côté une partie des encaissements ;
- Suivre les échéances ;
- Etablir un plan de trésorerie.

Conseil

Une réserve financière dédiée aux charges fiscales permet de limiter les tensions de trésorerie.

Les ressources officielles



Avant chaque déclaration

- ✓ Vérifiez votre régime fiscal.
- ✓ Respectez les échéances.
- ✓ Conservez vos justificatifs.
- ✓ Faites-vous accompagner si nécessaire (expert-comptable, avocat fiscaliste selon la complexité de votre situation).

Les sites de référence

- impots.gouv.fr : fiscalité des entreprises, TVA, déclarations et échéances.
- [Service-Public.fr](https://service-public.fr) : démarches et fiches pratiques.
- [Bpifrance Création](https://bpifrance-creation.fr) : choix du régime fiscal et accompagnement des créateurs.
- [Légifrance](https://legifrance.gouv.fr) : textes officiels et codes applicables.

Ce qu'il faut retenir

Paroles d'expert

"La fiscalité ne se limite pas au paiement de l'impôt. Elle implique des choix structurants, des obligations déclaratives régulières et une gestion rigoureuse de la comptabilité et de la trésorerie. Une bonne anticipation réduit les risques de pénalités et contribue à la pérennité de l'entreprise."



Plus d'information ? Rencontrons-nous !



Campus Innov'&Co
36 Ter rue de la Cornillère
72120 Saint-Calais



L'Office Cowork
15 rue du 11 novembre
72310 Bessé sur Braye



missioneco@cc-vba.com / campus@cc-vba.com



06 33 79 35 47 / 07 43 40 03 05



SEPTEMBRE 2026